

14 FEV. 2024

ARRIVÉE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****COMMUNE DE  
BUCQUOY****DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS****CANTON DE  
BAPAUME****DELIBERATION****N°1/2024****Objet :****Aide exceptionnelle****Certifié exécutoire  
par la Présidente le**

15/02/2024



L'an deux mil vingt-quatre, le 05 février, à dix-neuf heures trente minutes, l'assemblée s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Anne-Marie BARBIER, en suite de convocation en date du 29 janvier 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Anne-Marie BARBIER, Muriel POLLART, Lucette BUTELLE, Bruno VIENNE, Serge DUCRON, Véronique HERMANT, Raynald LEPOIVRE, Laurent MUCHEMBLED, Dorothée LEFEBVRE.

Absent excusé : Angélique BARBIER

Absents : Daisy LAINE, Nathalie PRUVOST.

Secrétaire : Lucette BUTELLE

La séance ouverte, Madame BARBIER explique la demande de Madame Monique GUEANT qui rencontre des difficultés pour payer les obsèques de son époux, Monsieur Louis GUEANT. Madame Monique GUEANT a remis sa dernière déclaration de revenus. Ses ressources sont très faibles, Madame BARBIER propose donc de verser directement aux pompes funèbres LEGRAND la somme de 213€. Cette somme correspond à 5% des factures des pompes funèbres LEGRAND pour les obsèques de Monsieur Louis GUEANT.

A la majorité des membres présents (2 voix contre, 3 abstentions et 4 voix pour), cette proposition est acceptée. La somme de 213€ sera donc versée aux pompes funèbres LEGRAND pour les obsèques de Monsieur Louis GUEANT.

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

La Présidente,

Anne-Marie BARBIER

